

Conseil d'école du 30 novembre 2010

Le conseil s'est réuni à 18h30.

Enseignants - Eric Piquet, Sandrine Louyer, Dominique Bernard-Morel, Violaine Dufaux, Pascale Juret, Ghislaine Ridard, Lydie Lehoussine, Jean-Pierre Bigot, Guénola Fitamant, Sophie Beaulieu, Josiane Roblot, Isabelle Binois, Morgane Michard.

Parents - Mmes KERZHERO, BURLE, BERTAUX, DUBOIS, HASCOËT, RAUZI, NOUVEL, Mr NIANG

Mairie - Thérèse Bertau (première adjointe), Alexandra Ricou (référente des écoles) - *Excusé* : Yves Thébault (maire)

Inspection de l'Education Nationale : *Excusé* : Eric Letort (Inspecteur)

Dates des prochains conseils : jeudi 11 mars 2010 à 18h30 et mardi 29 juin 2010 à 18h30.

1. Résultat du scrutin des élections

Scrutin du 15 octobre :

376 électeurs, 81 votants, 80 suffrages exprimés ... 21,3 % (19,9 % en 2009).

12 parents titulaires et 2 parents suppléants.

Sont élus

Sophie Bertaux (Mme Louyer & Mme Juret)	Sylvia Leaper-Grand-Jean (Mme Dufaux)
Marion Desille (Mme Lehoussine & Mme Dufaux)	Laurence Nouvel (M. Bigot & Mme Roblot)
Erwan Niang (Mme Ridard)	Isabelle Hascoët (M. Bigot)
Ingrid Pulet-Grodet (Mme Juret)	Ilham Rauzy (Mme Beaulieu, Mme Juret & Mme Dufaux)
Céline Javoy-Kerzhero (Mme Roblot & Mme Ridard)	Emilie Burle-Dupuis (Mme Ridard)
Franck Aubineau (Mme Louyer & Mme Juret)	Sofia Niang-Carvalho (Mme Ridard)
Marie-Claude Dubois (Mme Roblot)	Céline Girault-Gouffault (Mme Binois & Mme Beaulieu)

La question des horaires d'ouverture du scrutin a été posée .

Le matin ne serait-il pas préférable afin d'augmenter le nombre de votants ?

2. Calendrier :

Agenda de l'année.

Dates des conseils

N°1 30 XI 2010

N°2 15 III 2011

N°3 14 VI 2011

Secrétaires

Mr BIGOT

un parent

Mme LOUYER

Fête de l'école fixée le 25 juin 2011

Question à propos de l'absentéisme du mercredi 3 novembre 2010:

Faut-il rediffuser une information déjà inscrite sur le cahier de correspondance depuis la rentrée ?

Le conseil conclut qu'il est de la responsabilité des parents de lire les informations contenues dans le cahier de correspondance.

3. Le règlement intérieur :

Proposition de modification du règlement par les enseignants:

Il est déconseillé d'apporter des jouets, des objets de valeur et des bonbons. Les consoles de jeux, téléphones portables et tout objet dangereux sont interdits.

devient

Il est interdit d'apporter jouets, consoles de jeux, téléphones portables et tout objet dangereux ainsi qu'objets de valeur. Seules les billes seront acceptées et les bonbons sont fortement déconseillés.

Les enseignants, après enquête auprès des élèves mettront à leur disposition des jeux dont ils seront responsables . Ceci afin de limiter les risques de vols , de bagarres, d'échanges, sources de conflits pendant les récréations (qui perdurent souvent en classe) . Il est a noter, qu'une surveillance plus stricte des endroits stratégiques des cours , et une harmonisation des exigences entre le péricolaire et l'école ont grandement amélioré le comportement des élèves.

Exemple : Il n'y a plus de soucis aux toilettes !

La modification du règlement a été votée à l'unanimité .

Question :

Que doit-on faire face aux invasions de poux ?

Il faut signaler la présence de poux aux parents et parler de façon individuelle à certains enfants ayant une situation préoccupante mais en dédramatisant !

Attention à l'affichage permanent qui perd de son efficacité !

4. Les effectifs de l'école :

Effectifs de rentrée des classes

	Tps	Ps	Ms	Gs	Cp	Ce1	Ce2	Cm1	Cm2	clis	
Louyer	8	17									
BMorel		15	12								
Duffaux			28								
Juret				25							
Lehoussine					25						
Ridard					10	14					
Bigot						24					
Piquet							23				
Beaulieu							13	7			
Roblot								22			
Binois									23		
Fitamant										12	
Totaux	8	32	40	25	35	38	36	29	23	12	
		105			161						12
TOTAL		278									

Effectifs au 29 XI 2010

	Tps	Ps	Ms	Gs	Cp	Ce1	Ce2	Cm1	Cm2	clis	
Louyer	8	17									
BMorel		16	12								
Duffaux			29								
Juret				29							
Lehoussine					25						
Ridard					12	15					
Bigot						27					
Piquet							24				
Beaulieu							14	8			
Roblot								23			
Binois									25		
Fitamant										12	
Totaux	8	33	41	29	37	42	38	31	25	12	
		111			173						12
TOTAL		296									

Observations :

Progression en 3 mois : +5,7% en maternelle et +7,5 % en élémentaire (**hors voyageurs, 3 élèves actuellement**)

Moyenne de classe aujourd'hui : 26,25 en maternelle et 24,7 en élémentaire.

3 inscriptions sont réalisées pour janvier 2011.

Comme chaque année lors de la St Martin, l'école doit accueillir un certain nombre d'enfants en surnuméraire .

Sur-effectif foire St Martin	Tps	Ps	Ms	Gs	Cp	Ce1	Ce2	Cm1	Cm2	clis
17		1	2	4	3	3	3	1		

Question :

Qu'en est-il des enseignants chargés de la scolarisation des enfants du voyage ?

L'école n'a pas d'information à ce sujet.

5: Le périscolaire:

effectifs:	<i>Matin</i>	<i>Cantine</i>	<i>Soir 1</i>	<i>Soir 2</i>
maternelle	15	85	40	10-20
élémentaire	18	130	65	30
Transport scolaire	40		15	20

A noter un retard important sur les facturations de la cantine et du périscolaire du aux problèmes de paramétrage d'un nouveau logiciel informatique devant tenir compte du quotient familial. Ainsi les premières factures n'arriveront qu'en décembre. Il sera possible de prendre contact avec le trésor public afin d'échelonner les paiements .

Les familles d'accueil CDAS seront au tarif médian du quotient familial.

De plus chaque enfant se verra attribué un code barre nominatif afin de faciliter le pointage par le responsable. Toute heure commencée pour le temps d'étude et de garderie sera due .

Question:

Qu'en est-il des réclamations de facturation de cantine?

Elles sont très rares . Mais tout le monde est conscient que le risque zéro n'existe pas. L'organisation de l'appel de cantine dans les classes ,puis le regroupement des enfants dans le hall est plus efficace et est moins susceptible d'amener des erreurs.

6 Les transports scolaires :

Voir le tableau ci-dessus pour les transports par car. S'ajoutent 10 élèves transportés par taxi. Environ 240 arrivent à l'école par leurs moyens propres.

Les transports scolaires sont organisés par le Conseil Général. La municipalité de Bain de Bretagne met à disposition l'espace « gare routière » et des agents municipaux (police municipale et encadrement des élèves de primaire entre leur car et l'école). Mme Bertau précise que cet engagement municipal est une volonté propre et locale afin que l'accueil des 2525 élèves se fasse le mieux possible.

Le Conseil Général a engagé une réflexion sur ce service dans le but d'améliorer les points suivants :

1. Il y a 31 circuits de ramassage allant vers Bain de Bretagne.
2. Certains trajets durent plus de 75minutes .
3. La circulation des cars sur certaines routes est devenue difficile.
4. Le coût est très élevé.

Dans le futur, il se pourrait que soient supprimés un certain nombre d'arrêts et organisés des lieux de regroupement .

Les enfants ne seront donc plus pris à la porte de leur maison ! La volonté du département serait de réduire de 20 à 30% le nombre d'arrêts et réduire les temps les plus longs de transport.

La volonté de la municipalité de Bain de Bretagne, serait de mettre en place des temps de concertation pour imaginer des aménagements de parcours et maintenir les points de ramassage actuels pour les élèves de l'élémentaire et les sixièmes.

Une réunion aura lieu en Janvier avec les maires concernés, le souhait serait que la modification du conseil général se fasse de façon progressive. De plus, il serait souhaitable, qu'un parent élu au conseil d'école et concerné par ce sujet puisse représenter l'école et ses usagers lors des réunions futures .

Question:

Une piste cyclable au centre de la commune, serait-elle envisageable?

La municipalité réfléchit avec un bureau d'étude sur les « déplacements doux » vers les équipements publics (vélos, piétons) .

Le territoire de la commune deviendrait une zone d'aménagement concerté.

Question :

Un parking vélo en maternelle pourrait -il être installé ?

Le souhait des enseignants serait d'intégrer le parking dans l'enceinte de l'école et que cela fasse partie d'une réflexion générale de l'aménagement global de l'établissement.

6 Coopérative scolaire : bilan financier :

Coop scolaire 2009/2010



Le bilan de l'année scolaire 2009/2010, est déficitaire de 3849,93€, ceci étant principalement dû à un transfert d'argent entre les coopératives de HENRI GUERIN et de l'école de la GUEDELAIS.

7 Projets périscolaires:

Actuellement, des ateliers sont mis en place sur le temps du midi aussi bien en maternelle qu'en élémentaire (activités manuelles, loisirs créatifs, théâtre...). Le soir, des activités bricolage sont proposées aux élèves sur le temps de la garderie.

A partir de janvier, il y aura un animateur qui interviendra sur le thème de la chorale, et un projet jardinage en partenariat avec la mairie et le CAT.

Question:

Les enfants ne pourraient-ils pas avoir un temps de pause goûté plus important?

Les élèves ont 15 mn dehors puis 5 à 10 mn en classe pour prendre leur goûté, cela semble amplement suffisant, de plus il est rappelé que l'étude commence à 16h45 pour se finir à 17h30.

8 Actions et Projets pédagogiques :

Domaine de la Lecture

Lecture en fête : du 18/10 au 22/10, en maternelle, un projet lecture autour d'un album fut mis en place, outre la mise en scène de l'album dans la salle de motricité, chaque jour, les enseignants lisaient un livre sur le temps de l'activité physique. Un échange avec les enseignants de l'élémentaire fut également organisé, ainsi qu'une vente de livres à l'école.

L'activité « **lecture partagée** » comme chaque année perdure, les enfants de l'élémentaire allant lire en maternelle.

Une **animation autour de la lecture** en partenariat avec la bibliothèque de Bain de Bretagne est organisée, avec emprunt de livres et pour les CE2 un travail sur plusieurs ouvrages.

Domaine de l'ouverture culturelle

- Sur une décision collective des enseignants de l'élémentaire, il n'y aura pas de sapins de NOËL dans chaque classe mais deux grands, un dans la cour, l'autre dans le hall !

- Un spectacle sera proposé aux élèves de maternelle le 10 décembre par la compagnie « Pavillons et Mirettes » : les cageotteries.

- Ecole et cinéma : dans ce cadre, les enfants ont pu voir « Robin des Bois » début novembre, et pourront découvrir également deux autres films courant 2011. Neuf classes sont concernées par cette action, de la GS au CM2.

- Un spectacle « Petit Poucet en Arménie » fut également proposé aux classes de CE2/CM1 et CM1 dans le cadre du festival marmaille en fugue.

Les classes de CE2/CM1 et CM1 prendront part au projet Carnaval qui aura lieu le 17 avril, pour cela deux artistes interviendront avec les classes le vendredi matin sur le thème des arts de la rue.

Domaine du Sport

Voile scolaire: concernant les classes de CM2 et CM1

Char à voile : pour les CE2, dates prévues les 19/20 mai et 16/17 juin pour un coût estimé à 80 € par enfant.

Piscine : il est noté un manque flagrant de parents habilités !

Judo : pour les classes de cycle2 et CLIS, projet de 20 séances amenant au passage d'une ceinture, coût estimé à 15€ par enfant.

Vélo: pour les CE1 et CLIS, tous les premiers lundi matin de chaque mois seront proposés des ateliers autour du vélo ayant pour objectif une meilleure maîtrise du véhicule afin de pouvoir participer le jeudi 30 juin à une journée sportive vélo/judo avec deux classes de l'école de GUIPRY.
Pour ce projet, 14 parents ont passé un vendredi soir leur « agrément vélo » pour accompagner les élèves en randonnée jusqu'à GUIPRY. Les enseignants les en remercient .

9 Projets d'aménagement de l'école :

Modernisation de la salle informatique de l'école.

Mise en réseau des postes informatiques du bâtiment de la maternelle.

Entretien régulier des bâtiments de l'école:

une salle de classe

le hall et les couloirs de l'élémentaire

Environnement extérieur: prévoir l'éclairage du cheminement de la cour élémentaire vers la maternelle par le jardin potager.

Question :

Qu'advient-il du mur béton mitoyen avec la cour ballon de l'école?

La mairie se renseignera sur l'avenir de ce mur, ainsi que sur les possibilités en vue d'une amélioration esthétique de l'ensemble.

Fin du conseil 21h00.

La secrétaire, Jean Pierre BIGOT

Le président : Eric PIQUET